

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 14 (1917)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne la rédaction
s'adresser à M. SCHUMACHER,
à Daillens (Vaud).

Pour l'envoi du journal,
s'adresser à M. E. FARRON, à Tavannes.

Bibliothèque :

M. SCHUMACHER,
à Daillens.

Présidence :

M. MAYOR, juge,
à Novalles.

Assurances :

M. FORESTIER,
à Founex.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A., Société Générale Suisse de Publicité
J. HORT, Lausanne.

QUATORZIÈME ANNÉE

N° 10

OCTOBRE 1917

SOMMAIRE :

Nécrologie de M. Jules-Aimé Woiblet (cliché), par M. H. BOURQUIN. — Conseils aux débutants, par M. SCHUMACHER. — Hivernage, par M. C.-P. DADANT. — Concours de ruchers en 1916 (suite), par M. FORESTIER. — L'insuffisance des récoltes, comment y remédier ? par M. BRETAGNE. — Méli-Mélo, par M. X. — Question n° 14. — De l'achat du matériel apicole, par M. E. MAIRE. — Coin des jeunes, par M. A. PORCHET. — Bibliographie (L'apiculture au Canada), clichés. — Nouvelles des sections : Monthey, Porrentruy, Société cantonale neuchâteloise.

JULES-AIMÉ WOIBLET

1840-1917

Le 3 mai 1917 mourait à Tivoli, près de Saint-Aubin, à l'âge de 77 ans, un apiculteur émérite, Jules-Aimé Woiblet.

Né à La Chaux-de-Fonds en 1840, il y resta jusqu'en 1874, époque à laquelle il vint se fixer à la Béroche.

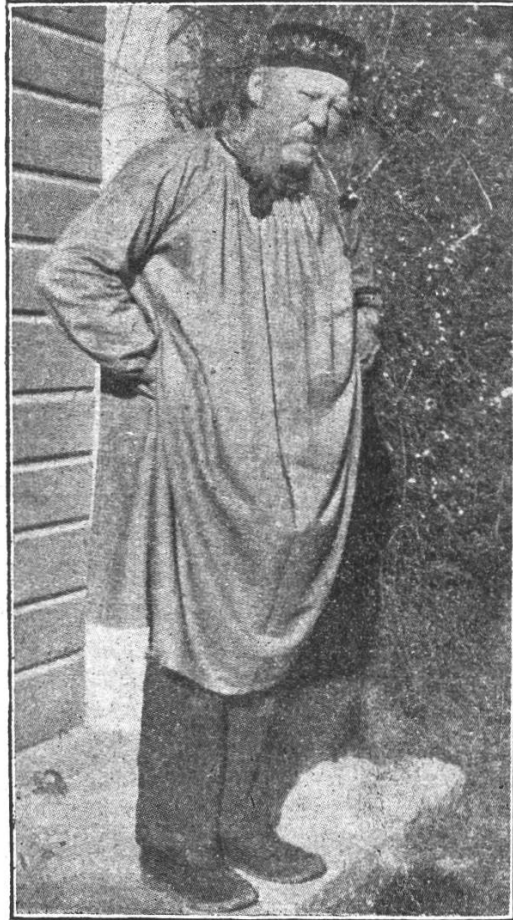
Horloger de profession, J.-A. Woiblet aimait passionnément la belle nature, les arbres, les animaux, et c'est vers 1880 que sa passion pour les abeilles se manifesta : le cas était héréditaire, sa mère et tous ses ancêtres ayant possédé, de tout temps, des ruchers.

Ce fut lui qui introduisit, en 1880-1881 l'apiculture mobiliste à la Béroche; sa ruche était la Layens de 20 cadres.

Il fonda, en 1884, une société d'apiculture, la première de la Suisse romande, qui groupait les apiculteurs de la contrée et même du canton de Vaud. Cette société a vécu quelque dix ans et a été pendant ce laps de temps un stimulant pour les apiculteurs de toute la région.

Il a inventé divers outils pour l'apiculture; qu'il nous suffise de nommer l'éperon qui porte son nom. Avant cette invention, on chauffait un bout de fer, dans lequel il y avait une rainure, pour fixer les fils de fer dans les feuilles gaufrées.

Ses travaux et inventions ont été honorés de plusieurs diplômes et médailles.



Enfin, J.-A. Woiblet a été en relations très suivies, dans les années 1880 à 1900 avec les grands maîtres en apiculture : les Bertrand, Layens, Cowan, de Ribaucourt, etc.

La mort inexorable, après quelques mois de maladie, est venue l'enlever à sa famille, qu'elle reçoive ici, quoique bien en retard, l'expression de toute la sympathie des apiculteurs de la Suisse romande.

H. Bourquin.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Octobre.

Malgré le retard apporté à la livraison du sucre pour les abeilles, le nourrissage a pu se faire dans de bonnes conditions pour ceux qui s'y sont mis tout de suite. Il a fait un temps favorable en effet; les belles journées n'ont pas été rares de sorte que la reine a recommencé la ponte; les apports de pollen ont été très abondants et en examinant les cadres du nid à couvain, on peut voir de belles couronnes de ce pain d'abeilles, soigneusement recouvert de miel ou de sirop et déjà en grande partie operculé. De partout à peu près, on nous signale le bel état des colonies, fortes en population, bien préparées à passer l'hiver, là, où on a donné les 8 kg., sans en rien distraire pour ailleurs selon la parole ou la signature donnée. Nous croyons d'ailleurs que c'est le cas partout, car il vaut la peine, avec les prix actuels et futurs du miel, de tout faire pour la prospérité de son rucher. Ceux qui n'ont pas eu besoin de distribuer les 8 kg. seront heureux de garder cette réserve pour le printemps.

La saison est finie; les abeilles se lèvent tard et ne répondent aux appels du soleil que lorsqu'il est chaud; il y a encore quelque activité de 10 heures à 4 heures, dans les régions où l'on a semé du sarrasin. Puis il y a eu les prunes et pruneaux, il y aura les pressoirs; mais ce ne sont pas là des sources bien abondantes, ni surtout enviables, car cette nourriture-là fait à nos abeilles pendant l'hiver plus de mal que de bien. Il faut maintenant enlever les toiles, là où on emploie ce mode de couverture des cadres, afin de permettre aux maçonnes de calfeutrer, de capitonner les fissures avant que l'engourdissement de l'arrière-automne n'arrête toute activité. Vérifiez vos toits de ruches avant l'arrivée des pluies prolongées; vos matelas sont-ils en ordre? Il ne faut pas que le chauffage central de vos colonies s'épuise par des courants d'air pernicieux; il faut de l'air, de l'air pur et sec, mais les « sifflets » ne conviennent pas plus à ces insectes du soleil qu'aux malheureux rhumatisants. Or la question du combustible est grave, aussi au milieu de la ruche. Vous ne donnerez pourtant qu'en novembre les revêtements supplémentaires; à défaut de vieux lainages qui n'existent plus guère, tâchez de vous procurer de la laine... de bois; c'est léger, poreux, cela se presse et se prête et c'est chaud tout en n'étant pas trop cher encore.

Profitez des belles journées pour sécher au soleil vos ustensiles après les avoir soigneusement lavés. Nous avons fait plusieurs fois l'essai de laisser extracteurs et bidons sans les laver, la légère couche

de miel faisant protection; mais il vaut encore mieux les avoir bien propres et bien secs et tout prêts au printemps.

Puis à la fin de ce mois d'octobre, quand peu à peu les sorties se feront plus rares et le danger de pillage moindre, allongez les trous de vol pour faciliter l'aération, mais abaissez les lames de zinc jusqu'à 6 mm. pour interdire l'entrée aux souris et autres « rapaces ». Ensuite, rêvez aux projets que vous caresserez pendant l'hiver et étudiez votre catalogue de bibliothèque. Si vous n'en avez pas, expédiez 30 centimes au bibliothécaire qui sera tout heureux de vous envoyer par les livres la science qu'il ne possède pas lui-même.

Daillens, 18 septembre.

Schumacher.

HIVERNAGE

Hamilton (Illinois), 17 juillet 1917.

Je ne suis pas étonné de l'opposition faite par M. Fusay, page 139 du *Bulletin*, à la méthode d'hivernage que nous préconisons. Les conditions climatiques ont beaucoup d'influence sur le succès ou l'insuccès de telle ou telle méthode.

Nous avons essayé les ruches à double paroi, il y a très longtemps, en en employant quatre-vingts. L'insuccès de ces ruches ici est dû à notre climat. Nous avons des hivers excessivement rigoureux, coupés par des journées chaudes, de temps en temps. Les ruches à double paroi ne donnent aux abeilles aucune chaleur pendant ces courtes journées chaudes et les abeilles des ruches à parois simples peuvent s'ébattre pendant quelques heures tandis que leurs sœurs mieux protégées n'apprennent rien de ce changement de température. Le froid reprend et les abeilles protégées se trouvent passer de longs mois sans prendre leur vol.

D'un autre côté, quand nous enveloppons nos ruches de feuilles d'arbres, nous les protégeons contre les vents froids qui soufflent dans nos plaines avec violence. Nous ne laissons à découvert que le devant qui fait toujours face au sud et qui, par conséquent, profite du premier rayon de soleil. Le soleil a plus de force ici qu'en Suisse, puisque nous sommes à la même latitude que Madrid ou Naples, mais quand le vent souffle du nord en janvier, le froid est plus intense qu'en Ecosse. C'est qu'il n'existe pas de chaînes de montagnes entre les plaines de notre grande vallée et le pôle.

Je reconnais que la balle d'avoine ou de trèfle est plus satisfaisante comme couverture que les feuilles sèches. Mais les feuilles sèches sont sous nos pieds dans nos ruchers et elles nous servent

très suffisamment. Peut-être la sécheresse de nos automnes a-t-elle aussi une influence sur le résultat, car nos feuilles d'arbres deviennent sèches à se briser au moindre choc. Il y en a, telles que les feuilles du noyer « hickory », que nous sommes obligés de rejeter parce qu'elles se mettent en poudre. Les feuilles de chênes ont beaucoup plus de résistance. Mais les meilleures pour emballer les ruches sont les feuilles de l'érable à sucre qui sont douces comme un coussin. Elles ont l'avantage de faire moins de poussière que la balle d'avoine ou de trèfle. Cela est un point qui a une certaine importance pour nous, car il arrive quelquefois que le coulage d'un peu de balle à travers une fente met de la poussière dans le nid à couvain.

La protection contre le vent est fortement préconisée par le docteur Phillips, notre représentant officiel d'apiculture à Washington.

Pour montrer que notre méthode n'est pas toute neuve et « à l'essai », je citerai à M. Fusay les paragraphes 627 à 632 de *L'Abeille et la ruche*, éditions de 1896 et 1908. Il y trouvera exactement les mêmes arguments que ceux que je viens de lui donner.

Mes conclusions sont que chacun doit juger pour lui-même de ce qui convient dans les conditions locales qui l'environnent. Dans tous les cas, ceux qui s'occupent de leurs ruches et qui font de leur mieux pour les protéger contre les extrêmes du climat seront toujours mieux favorisés par la fortune que leurs voisins négligents. C'est ici qu'on peut citer un vieux dicton américain : « Priez Dieu, mais tenez votre poudre sèche. »

C.-P. Dadant.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1916

(Suite.)

Bien que Sierre jouisse d'un climat sec et chaud, les ruchers y sont assez nombreux, et nous en avons trois à examiner.

Le premier, celui de M. Fritz Wittwer, ne comprend que 11 colonies ; cet apiculteur est encore un débutant puisqu'il n'a que 5 ans de pratique ; il construit lui-même ses ruches. Décidément, en Valais, le métier de menuisier voue son chef à la culture des abeilles. L'exploitation a un aspect qui plaît. A l'œuvre, on voit que M. Wittwer n'a pas encore toute l'expérience et toute la dextérité voulues. Il est très habilement secondé par sa femme. Les hausses, prêtes à être extraites, nous font mélancoliquement songer à ce que nous avons prélevé et nous font regretter de ne pouvoir faire de l'apiculture pastorale à Sierre. Les populations sont belles, les reines témoignent de leur activité par un beau couvain. Le matériel, ainsi

que l'outillage, sont presque complets ; la provision de rayons vides, soigneusement remisés, peut suffire pour un nombre de colonies beaucoup plus élevé. La propreté et l'ordre sont minutieux. Pas de maturateur, un extracteur.

Les points suivants ont été donnés :

1° populations	5	5° habitations	5	9° miel	4
2° bâtisses	3	6° propreté	5	10° cire	2
3° reines, couvain	5	7° matériel	4	11° notes, compt.	5
4° provisions	5	8° outillage	5	12° ensemble	4

Total 52 points, donnant droit à un diplôme de II^e catégorie et une médaille d'argent.

Le rucher de M. Hermann Wittwer ne compte que 7 colonies ; l'apiculteur est aussi un débutant, avec 3 ans de pratique. L'ensemble du rucher n'a pas grande apparence, mais les habitations sont en bon état. Nous avons retenu des ruches de M. Wittwer que le chapiteau est muni à l'intérieur d'une baguette circulaire et qu'il emboîte le corps de ruche jusqu'à l'arrêt formé par le liteau de support, dispositif qui éloigne l'eau de pluie. Les ruches sont bien tenues, les populations fortes, les reines jeunes et fécondes, les essaims prospères. Le miel n'est pas prélevé, il est abondant et clair, très agréable au palais. Pas de notes ni de comptabilité. Quelques indications à la craie sur le derrière des chapiteaux, constituent pour cet apiculteur, comme pour le plus grand nombre de ceux que nous avons visités, toutes les annotations désirées. Le matériel se complète peu à peu. Tout est propre et en ordre. Bonne provision de rayons vides. La récolte de cire et sa purification laissent à désirer. Nous lui accordons :

1° populations	5	5° habitations	4	9° miel	4
2° bâtisses	3	6° propreté	4	10° cire	2
3° reines, couvain	4	7° matériel	3	11° notes, compt.	-
4° provisions	5	8° outillage	5	12° ensemble	3

Total 42 points, ce qui nous permet de proposer un diplôme de III^e catégorie avec médaille de bronze.

Le dernier rucher à examiner à Sierre est celui de M. Pierre Loye, comptant 43 colonies. Bien que M. Loye s'occupe des abeilles depuis plus de 15 ans, tout, chez lui, paraît neuf, tout est en bon état. Le matériel et l'outillage sont au complet, avec une presse à vapeur pour la fonte de la cire. Il n'y aurait pas d'observations à faire quant aux annotations et à la comptabilité si elles ne remontaient à quelques années en arrière. Cet apiculteur est expérimenté, grand observateur ; il a beaucoup fait pour le développement de l'apiculture à Sierre

et dans les environs. Ses ruchées sont belles, bien soignées, le miel, quoique en partie extrait, abonde partout ; les bâtisses sont régulières, belles, les reines en pleine ponte ; la propreté brille partout. M. Loye devrait vouer un peu plus de soins à la cire. Nous lui accordons :

1° populations . . .	5	5° habitations . . .	5	9° miel	5
2° bâtisses	5	6° propreté	5	10° cire	2
3° reines, couvain .	5	7° matériel	5	11° note, compt. .	4
4° provisions . . .	5	8° outillage	5	12° ensemble . . .	5

Total 56 points, que nous vous proposons de récompenser par un diplôme de 1^{re} catégorie et une médaille d'or.

4^e journée.

Le quatrième jour de nos visites nous ramenait à Bramois où nous voulions voir deux ruchers.

Celui de M^{me} Ackermann, soigné par un voisin depuis la mort du mari, compte 13 ruches assez bien menées, populeuses, mais sans nourriture. L'apport quotidien nous paraît bien minime ; nous n'en trouvons nulle trace. La ponte est régulière, les rayons en assez bon état ; mais on constate cependant que l'ensemble gagnerait à être en mains plus expertes. L'outillage est complet, le matériel l'est moins, malgré la présence d'un maturateur. Pas de notes ni de comptabilité.

Le résultat de nos appréciations est :

1° populations . . .	4	5° habitations . . .	4	9° miel	-
2° bâtisses	4	6° propreté	4	10° cire	-
3° reines, couvain .	3	7° matériel	3	11° notes, compt. .	-
4° provisions . . .	2	8° outillage	5	12° ensemble . . .	3

Total 32 points, ce qui ne permet pas d'accorder une récompense quelconque.

Notre collègue, M. H. Gay, avec ses 50 colonies, dont quelques-unes logées dans des ruches Layens, s'était inscrit pour le concours ; mais, désigné par la section pour être le troisième expert et pour donner suite à certaines observations, il déclara ne plus pouvoir concourir, ce qu'il regrettait. Nous comprenions sa détermination. Lorsque nous le priâmes de nous présenter son rucher, en prenant comme troisième expert M. Courvoisier, un de nos collègues qui nous accompagnait, il en parut très heureux et nous pouvons vous assurer, Messieurs, que nous l'étions autant que lui une fois cette visite achevée. Ce rucher est magnifique.

Le rucher de M. Gay, situé à 500 mètres du précédent, est placé dans un enclos d'un immense et beau verger. Les ruches, placées

sur cinq rangées, regardent le sud-est. Les populations sont fortes, actives et douces. La ponte est régulière, mais un peu restreinte par l'apport du miel qu'on remarque partout. La ruche sur bascule accuse une augmentation depuis la veille. Les bâtisses, renouvelées en leur temps, sont irréprochables et les essaims rivalisent d'ardeur avec les vieilles colonies. Nous sommes étonnés de constater une telle récolte alors que le rucher avoisinant connaît la disette. Allons, M. Gay a choisi le bon coin et nous ne songeons nullement à le lui enlever, mais nous conseillons au voisin de demander un peu du secret de notre ami pour avoir du miel.

Cette exploitation présente un aspect d'ordre, de propreté et d'activité qui réjouit. Si les habitations laissent quelque peu à désirer, il faut songer que plusieurs connaissent 30 printemps ; mais elles ne renferment pas moins de belles colonies et du bon miel, ce qui est l'essentiel. L'outillage et le matériel sont complets et bien entretenus. Un carnet de deux sous, placé sous chaque chapiteau, reçoit les annotations et les remarques faites lors des visites. La comptabilité est la mieux tenue qu'il nous ait été donné de voir. Plusieurs bidons pleins d'un miel clair et propre ; une belle provision de cire en feuilles et en pains, un maturateur au trois quarts rempli, des graphiques remontant à 26 ans en arrière, une collection de miels depuis l'année 1909, complètent l'ensemble du rucher de M. Gay. Faut-il ajouter que notre collègue a beaucoup fait pour la diffusion de l'apiculture dans le Valais, qu'il est constamment sur la brèche, qu'il fait partie du comité de la section comme de celui de la Société romande, qu'il est inspecteur pour la loque, ce qui n'est pas précisément une sinécure. Tout cela prouve de l'activité et de la valeur de cet apiculteur ; ce sont ses titres de gloire et de mérite. Nous lui avons donné comme notes :

1° populations . . .	4	5° habitations . . .	3	9° miel	5
2° bâtisses	5	6° propreté	5	10° cire	5
3° reines, couvain .	5	7° matériel	5	11° notes, compt. .	5
4° provisions . . .	5	8° outillage	5	12° ensemble . . .	4

Total 56 points, ce qui nous permet de vous proposer, si vous voulez bien faire une exception en sa faveur, un diplôme de 1^{re} catégorie avec la médaille mise à notre disposition par la Fédération agricole. Vous sanctionnerez ainsi une récompense que personne n'a mieux méritée.

Mais le temps passe vite à Bramois. Il faut cependant le quitter pour le Pont de la Morges, dont nous séparent 10 kilomètres en plein soleil.

Le rucher de M. Ernest Roch, au Pont de la Morges, installé dans

un jardin ombragé, est bien tenu, il compte 7 ruches. Cet apiculteur, qui a débuté en 1910, est encore dans l'ardeur du premier amour ; mais, est-ce la présence du jury, est-ce une habitude qui passera, M. Roch paraît un peu nerveux. Malgré cela, il ne s'en tire pas trop mal, et nous présente de belles populations manquant un peu de vivres, des reines vigoureuses et fécondes, des bâtisses qui demanderaient à être plus suivies. Le miel, déjà extrait, est très bon, de couleur un peu foncée. Le matériel n'est pas encore au complet malgré l'extracteur et le céricificateur solaire ; l'outillage est bon. La comptabilité ne date que d'une année ; elle n'est pas accompagnée de notes.

Nous lui donnons les points suivants :

1° populations . . . 5	5° habitations . . . 5	9° miel 4
2° bâtisses 3	6° propreté 5	10° cire -
3° reines, couvain 5	7° matériel 3	11° notes, compt.. 3
4° provisions . . . 4	8° outillage 5	12° ensemble . . . 4

Total 46 points, ce qui permet de lui accorder un diplôme de III^e catégorie et une médaille de bronze.

M. Roch nous accompagne à Châtroz, où il soigne le rucher de M^{me} de Sepibus-Blatt, que nous devons visiter. Cette installation, formée de 12 colonies, est bien conduite ; les ruchées sont fortes, les rayons bien construits sont un peu trop espacés et plusieurs demanderaient à être remplacés. Les reines sont prolifiques, le couvain régulier. Mais ce rucher aurait besoin d'être remis en bon état et M^{me} la propriétaire ne semble pas disposée à faire des frais. En attendant, les ruches gagneraient à être reculées de quelques mètres pour se trouver ombragées. On changerait en même temps leurs supports, puis on les retiendrait minutieusement. Des feuilles gaufrées devraient être données aux abeilles. Il n'y a pas de matériel ni de comptabilité. L'outillage est bon et M. Roch se contente d'annotations derrière les chapiteaux. Le miel a été prélevé, il est bon, assez propre, un peu foncé. Les abeilles récoltent encore.

Les points accordés sont :

1° populations . . . 5	5° habitations . . . 3	9° miel 2
2° bâtisses 3	6° propreté 3	10° cire -
3° reines, couvain 5	7° matériel -	11° notes, compt.. -
4° provisions . . . 5	8° outillage 5	12° ensemble . . . 2

Total 33 points — aucune récompense.

Nous avons encore un rucher à visiter à Savièze. En route donc. Un sentier en plein midi, passant au pied de murs surchauffés, voilà notre lot. Mais lorsque nous abordons les prairies et, à constater que nous pouvons marcher partout sauf dans les chemins, nous savons que nous approchons de Savièze. Bientôt nous arrivons au rucher

de MM. Roduy, Bonvin et Varone. Les propriétaires sont absents, mais on nous attend cependant.

Le rucher comprend 18 colonies ; il est admirablement bien placé, mais a un aspect d'abandon qui fait peine à voir. Les populations sont bonnes, la ponte également ; mais les rayons, mal placés, mal installés, souvent en mauvais état, devraient être revus, changés. L'intérieur des ruches répond à l'aspect du rucher, mais il y a beaucoup de miel frais, ce qui nous affirme la bonté du pays. Les guêpes, qui ont pris possession de quelques dessous de chapiteaux, prospèrent sans dérangement, pénètrent sans vergogne jusqu'au miel, par des ouvertures de négligence et s'en donnent à cœur joie.

Nous regrettons pour ces abeilles, que quelques soins judicieux ne leur permettent pas de mieux faire encore. Nous avons constaté du couvain mort, mais pas de loque. Il faudrait songer à ne pas toujours profiter du rucher, mais lui redonner un peu, surtout en soins et en propreté.

Les notes du jury sont :

1° populations . . . 4	5° habitations . . . 1	9° miel . . . -
2° bâtisses . . . 2	6° propreté . . . 0	10° cire . . . -
3° reines, couvain 3	7° matériel . . . -	11° notes, compt. . -
4° provisions . . . 5	8° outillage . . . -	12° ensemble . . . 0

Total 15 points, aucune récompense.

Dernière demi-journée — retour.

Nous avons ainsi visité 16 ruchers et un ensemble de 326 ruches. De ces ruchers, 5 se trouvent en I^{re} catégorie avec 28, 35, 36, 43 et 50 colonies, soit au total 192, pour lesquels nous proposons 5 diplômes, 2 médailles d'or, la médaille de la Fédération d'agriculture et une médaille de bronze. 8 ruchers sont en II^e catégorie avec 11, 14, 20, 14, 11, 13, 12 et 18 colonies, total 113 ruches, que nous aimerions récompenser par 5 diplômes, 1 médaille d'argent et 2 de bronze. Enfin, 3 ruchers sont en III^e catégorie, avec 7, 7, 7, total 21, auxquels nous voudrions accorder deux diplômes et deux médailles de bronze. En outre, 4 ruchers ne reçoivent aucune récompense.

Qu'il me soit permis, en terminant ce rapport, d'ajouter quelques remarques et même de formuler quelques désirs.

1° Le temps dont dispose le jury est par trop limité. Il y aurait tout à gagner pour les apiculteurs, comme pour les experts, de lui laisser plus de latitude sous ce rapport : c'est une affaire de caisse.

2° Dans nos visites, nous avons prié les apiculteurs d'opérer eux-mêmes, en partie du moins. Nous désirions ainsi nous rendre compte

de la manière de faire et des connaissances de nos collègues. Il serait bon de continuer ce mode de procéder.

3° L'échelle des notes, qui est de 1 à 5, nous paraît trop restreinte ; celle de 1 à 10 permettrait de mieux tenir compte des nuances tout en ne changeant rien au résultat.

4° Nous mettons en garde nos conférenciers contre les idées qu'ils émettent. Il nous a été dit, dans un rucher loquax, qu'un des derniers conférenciers avait avancé qu'il n'était pas nécessaire d'utiliser l'acide formique pour combattre la loque, qu'une simple solution camphrée était suffisante. Et notre apiculteur s'escrime en vain, avec la dite solution, à vaincre la maladie.

5° Les apiculteurs valaisans qui se sont inscrits pour le concours des ruchers avaient, pour la plupart, une fausse idée de notre mission. Ils ont cru à une simple visite au cours de laquelle il y aurait des conseils à recevoir. Le règlement du concours a cependant été adressé à tous les apiculteurs de la région désignée. Il est regrettable qu'un plus grand nombre, à la tête de fort beaux ruchers, ne se soient pas fait inscrire.

D'une manière générale, nous aurions voulu rencontrer plus d'ordre et de propreté.

6° L'idée de notre collègue, M. Gay, de fractionner la Société valaisanne d'apiculture en sous-sections formant une Fédération, comme dans le canton de Vaud, nous paraît excellente. Beaucoup de nos sociétaires regrettent de ne pouvoir fréquenter les assemblées, les conférences, à cause de l'éloignement. Les sous-sections remédieraient à cet état de choses.

7° Nous avons signalé, au cours de ce rapport, le cas de trois dames secondant leurs maris dans leurs travaux apicoles. Nous insistons sur ce fait, car nous voudrions voir toujours plus de dames se vouer à la culture des abeilles. Si elles ont moins de force, elles ont, par contre, la douceur et la patience nécessaires pour réussir.

8° Nous émettons enfin le désir de voir se continuer, l'an prochain, les visites des ruchers dans la partie du Valais qui reste à examiner. Cela permettrait au jury d'avoir une appréciation d'ensemble plus exacte que si le concours était remis à une année ultérieure.

ECHELLE

1^{re} catégorie : de 21 colonies et au delà.

2^e » de 11 à 20 colonies.

3^e » de 5 à 10 colonies.

Maximum des points : 60.

de 55 à 60 points : médaille d'or (vermeil).

de 50 à 54 » » d'argent.

de 40 à 49 » » de bronze.

Founex, le 6 septembre 1916.

Le président du jury ad int. :

(signé) L. FORESTIER.

Le 2^{me} juré :

Le 3^{me} juré :

Le suppléant :

(signé) A. MAYOR.

(signé) H. GAY.

(signé) COURVOISIER.

L'insuffisance des récoltes, comment y remédier ?

Faut-il vendre ses ruches ou plutôt augmenter son rucher ? ¹

Messieurs,

Votre Comité, dans sa séance du 21 octobre dernier, a décidé de demander à la Romande une conférence pour la séance de ce jour.

M. Jaquier, notre président, m'a chargé, comme secrétaire, de faire le relevé des conférences qui vous ont été données depuis la fondation de la Société, en 1886, jusqu'à ce jour et de voir quel sujet on pourrait demander à la Romande. Voici la liste des conférences que nous avons entendues :

LISTE DES CONFÉRENCES

1886 Cousin, « Causerie ».

1887 Piccard, « Structure de l'abeille ».

1888 Cornaz, « Nourissement ».

1889 Archinard, « Hivernage ».

1890 Archinard, « Les races d'abeilles ».

1891 Archinard, « Elevage des reines ».

1892 Bertrand, « Culture intensive et culture simple ».

1893 Discussion.

1894 Visite de ruchers.

1895 Discussions avec la Romande.

1896 Jaques, « Essaimage naturel forcé ».

1897 Archinard, « Essaimage ».

1898 Discussions.

1899 Archinard, « Historique de l'essaimage ».

1900 Discussions.

1901 Discussions.

¹ Conférence faite à la Section de Lausanne le 26 novembre 1916.

- 1902 Bretagne, « Traités de commerce ».
- 1902 Bretagne, « Hivernage ».
- 1903 Bretagne, « Tarifs douaniers ».
- 1904 Archinard, « Races d'abeilles ».
- 1905 Bretagne, « Elevage moderne des reines ».
- 1906 Prévost, « Préparation à la récolte ».
- 1906 Fontannaz, « Utilité des abeilles en agriculture ».
- 1907 Bretagne, « Extraction, vente et conservation du miel ».
- 1908 Gubler, « De l'utilité d'une bonne provision de rayons ».
- 1908 Seiler, « Chimie du miel ».
- 1909 Magnenat, « Méthodes américaines ».
- 1910 Martinet, « apitrèfre ».
- 1911 Bretagne, « Apiculture pastorale ».
- 1912 Bosset, « Rucher Claustrante ».
- 1913 Bretagne, « Loi sur la loque ».
- 1913 Chapuisat, « Impression sur les concours de ruchers ».
- 1914 Magnenat, « Particularité de la vie des abeilles ».
- 1915 Bretagne, « Les ruchers bon marché ».
- 1915 « Opérations pratiques ».

Il m'a paru que les temps exceptionnels à tous les points de vue, je ne veux pas dire que nous vivons, mais que nous subissons, demandaient une orientation moderne et la discussion d'un sujet d'actualité, c'est pourquoi j'ai proposé le titre que je viens de vous lire, mes collègues du comité l'ont approuvé et notre demande a été faite à M. Mayor, président de la Romande, qui a bien voulu me charger de traiter le sujet devant vous aujourd'hui.

Le sujet est vaste et prête à controverse, je m'efforcerai de vous faire part de la manière dont je le comprends et de faire bénéficier les jeunes des expériences de ma carrière déjà longue. Le temps où l'apiculteur, il s'appelait mouchier alors, était un homme taciturne vivant en ermite dans un coin retiré et gardant jalousement le secret de ses expériences n'est plus, l'esprit nouveau veut, avec raison, que chacun fasse profiter la collectivité de ses expériences afin de faire grandir toujours plus le progrès qui doit être fait de nouveau et progresser continuellement, il y a toujours des progrès à faire dans le progrès.

Ceci dit, demandons-nous si le progrès incontestable survenu dans notre industrie est suffisant, si l'invention des ruches à cadres, de l'extracteur et des feuilles gaufrées sont le dernier mot et si après cela il n'y a plus rien à faire. Demandons-nous aussi si à la routine condamnée, sans appel, des ruches en paille, ne s'en est pas substituée une autre, celle de l'immobilisme dans le mobilisme.

Pour moi la réponse est facile, nous sommes arrivés à un tournant

de l'apiculture : *et une nouvelle routine est née*, on a des ruches à cadres et le fait qu'on les visite pendant la bonne saison peut faire croire qu'on fait mieux que nos prédécesseurs dont on a plaisanté, avec trop de facilité, à mon avis, les pratiques. En effet tout ce que faisaient nos prédécesseurs, par routine a-t-on dit, n'était au fond que le résultat des expériences de plusieurs siècles et d'une observation soutenue, nous avons une nouvelle routine; il faut à tout prix, si nous voulons retrouver les récoltes des premiers jours de l'apiculture mobiliste, raisonner, réfléchir et savoir le pourquoi de chaque chose.

Reprenons si vous le voulez bien quelques-unes des pratiques de nos devanciers. Pratiques qui ont fait sourire trop facilement ceux qui ont cru que, du jour au lendemain, on révolutionnait une chose sacrée comme les mœurs des abeilles, condamnant ce qui était bon hier et croyant que toute idée nouvelle était juste. On a ri de la coutume des anciens qui, lorsque l'apiculteur mourait, allaient dans la nuit frapper à l'entrée des ruches, demandez-vous pourquoi, c'est à mon avis pour engager la famille à ne pas oublier les abeilles du mort et à s'y intéresser. On a ri des vieux mouchiers qui au printemps taillaient leur ruches et on a pensé que dans les ruches il suffisait de remettre quelques vieux rayons pour donner la place nécessaire et que s'est-il passé? On a coupé net cette activité bienfaisante et nécessaire de la jeune abeille qui a au printemps un besoin vital de produire de la cire. On nous dit bien dans certains ouvrages qu'il faut donner aux abeilles au moment de la floraison du cerisier, une feuille gaufrée par ruche si je me souviens bien, or il y a des années où les fleurs de cerisiers ne donnent pas et où mettre une feuille gaufrée à ce moment-là fait plus de mal que de bien, mais il est une chose qui ne risque que de vous donner un ou deux essaims de trop, si vous ne surveillez pas bien vos ruches au bon moment, c'est de les tenir *toujours serrées*, les vrais apiculteurs vous diront qu'il y a toujours du miel dans les ruches serrées et qu'on en trouve quelquefois dans les ruches qui ont trop de place, or je pratique, et vous recommande d'en faire autant, le procédé suivant: à la première visite de printemps, vous enlevez tous les rayons qui ne sont pas couverts par les abeilles, c'est ce qui correspond à la taille des anciens, puis lorsque vos ruches commencent à passer sous la partition au lieu de rendre un rayon vide vous rendez un rayon de couvain pris dans une ruche trop faible pour donner une récolte, vous avez donné ainsi un coup de fouet salutaire aux deux colonies, les abeilles intercalées de la forte couvriront le rayon de couvain et quand celui-ci sera éclos vous pourrez mettre, non pas un rayon, mais une feuille gaufrée; répétez deux ou trois fois l'opération et une ruche qui renforcée de la sorte aura construit trois feuilles gau-

frées, je n'en vends pas, vous donnera une récolte dont vous me direz des nouvelles, ça c'est le progrès allié à l'expérience des anciens. Quand à la ruche faible dont les abeilles auront été brossées, ou secouées une ou deux fois, donnez-lui une bonne reine, c'est encore moderne et le progrès, et vous me direz si ce n'est pas une des meilleures de votre rucher l'année suivante. Il y a encore un procédé des anciens qui a fait rire et qui est abandonné, c'est le pourgettage des calottes, c'était cette pratique qui consistait à mastiquer la hausse en paille, d'une façon soignée et complète avec un mélange d'argile et de bouse de vache. Les abeilles n'aiment pas les courants d'air, n'en déplaise à M. Karel de Kessel, et dame nature ne s'est pas plue à leur apprendre à manier la propolis pour rien. J'ai fait faire des hausses à emboitage dont je suis très content, si vous avez des hausses à joints plats, prenez deux ruches de force égale, mastiquez la hausse de la première avec ce que nous appelons du ciment de vitrier et laissez l'autre avoir tous les courants d'air habituels, si vos hausses ont été placées au moment voulu et que la récolte donne, vous trouverez au bout de peu de temps la première hausse pleine de miel et dans la seconde il n'y aura du miel que dans les rayons du milieu. Je ne veux pas abuser de vos instants et je dois à la vérité d'ajouter qu'à la nouvelle routine s'ajoute une cause grave de déficit dans nos récoltes, c'est la disparition dans certaines contrées de l'esparcette et surtout l'introduction des machines agricoles ainsi que la nouvelle manière de faire les foins, Il y a vingt ou vingt-cinq ans encore, les foins ne se terminaient pas en plaine avant le 24 juin, la Saint-Jean de nos pères, aujourd'hui on coupe le foin avant maturité sans s'inquiéter si les têtes diminueront de moitié en fermentant, on veut du thé et on espère faire deux coupes de regain, et il n'est pas rare de voir les foins terminés le 10 juin, en plaine toujours. A nouveaux maux, nouveaux remèdes; il faut pousser nos ruches au printemps pour leur donner une avance toujours plus grande et que l'on n'entende plus dire que les ruches n'étaient pas prêtes et que l'on a été surpris par la récolte. Je pourrais parler longtemps encore sur ce sujet, discuter des races, des reines, des dimensions des cellules, etc., etc. mais je ne veux pas abuser.

J'aborde les conclusions que le titre de la conférence vous a promises :

Faut-il vendre ses ruches ou agrandir son rucher?

A la première question, je réponds carrément : non!

Il faut, comme j'espère vous l'avoir démontré, soigner toujours mieux nos abeilles. La *Schweizerische Bienen Zeitung* a publié dernièrement une statistique fort bien faite du travail de l'apiculteur et

du rapport du rucher, comme moyenne, l'auteur arrivait à la conclusion pour un rucher moyen: que l'apiculteur y consacrait, bon an mal an, 122 heures par année, c'est peu mais très exact d'après la vérification que j'ai faite de ce chiffre.

Deuxième question : Faut-il augmenter son rucher? La réponse est plus délicate. Je réponds sans hésiter, oui si vous n'avez que quelques ruches et que votre localité le supporte, par contre, si la contrée que vous habitez est déjà chargée d'abeilles, en augmentant le nombre des ruches vous n'augmenterez pas le rapport, vous n'augmenterez que le nombre des bouches à nourrir, si vous avez envie d'augmenter votre activité apicole, créez un autre rucher dans une localité voisine où il y aura moins d'abeilles, on n'a jamais assez de miel en Suisse et quand il se vend dans les prix actuellement pratiqués, cela vaut la peine de s'en occuper.

Lausanne, le 25 novembre 1916.

Bretagne.

MÉLI-MÉLO

Il faut saisir l'occasion par les cheveux et la plume quand elle vous démange, aussi voici les lecteurs du *Bulletin* soumis à digérer ma prose. Il y a belle lurette que la question du sexe des œufs tarabuste les apiculteurs et M. Bourgeois a remis de l'huile sur le feu en posant le principe que ce sont les ouvrières qui déterminent ce sexe et que tous les œufs sont pondus étant fécondés. Certain professeur de Berne ¹, dont le nom m'échappe en ce moment, et fort connu comme entomologue, a cru pouvoir appuyer cette théorie en se basant sur la comparaison avec d'autres insectes de l'Amérique du Sud; malheureusement ce savant est mort et il ne pourra plus nous donner les éclaircissements que nous étions en droit d'attendre de lui du moment qu'il aurait voué son attention spécialement aux abeilles. Je ne puis en aucune façon me pénétrer de cette théorie et sans vouloir entrer dans des considérations anatomiques sur l'œuf et sur la difficulté qu'il y aurait pour l'abeille à déféconder un œuf, je me contente de trouver fort énigmatique la conduite d'une colonie orpheline qui élève une reine en janvier ou février et qui soupire ardemment après un représentant du sexe fort pour tenir compagnie à la jeune majesté; il ne lui vient pas à l'idée d'agir selon les vues de M. Bourgeois et stérile doit s'écouler la vie de la reine. Pourquoi ce sacrifice incompréhensible du moment que les ouvrières auraient la faculté de déterminer le sexe de l'œuf? Il y a là quelque chose qui cloche dans la théorie et plus tard pourquoi

¹ M. le prof. Dr Göldi.

livrer bataille aux bourdons si pour s'en débarrasser une fois leur tâche accomplie, il suffit de n'en plus créer, encore une question à résoudre. Non décidément je ne puis me ranger à l'avis de M. Bourgeois et je crois bien que la reine seule a la faculté de pondre des œufs fécondés ou non, probablement sous l'influence des conditions de vie de la ruche, de la saison et de la récolte, mises à profit par les ouvrières qui ont également leur mot à dire et peut-être obligent la reine à agir selon leurs besoins et leurs désirs (question de nourriture en qualité on en quantité, ou développement de chaleur, ou empressement plus spécial auprès de Sa Majesté). La reine stimulée agira dans le sens des besoins de son peuple et il est bien possible que la pression exercée sur son abdomen fera passer un spermatozoïde dans l'œuf parcourant l'oviducte, mais cette pression n'est pas causée par l'alvéole plus ou moins grande, elle doit être volontaire et la reine peut l'exercer en gonflant les trachées d'air, en faisant agir sa presse abdominale, d'où l'on comprend les observations négatives citées dans le *Bulletin* par M. Marguerat.

Voici un sujet liquidé quant à ma conscience, car j'avais toujours en vue une réponse à M. Bourgeois et une vague envie d'animer le débat afin que du choc des idées une petite étincelle jaillisse dans notre publication. Je voudrais avoir à disposition le sens d'observation et la mémoire des faits de certain apiculteur qui dans le numéro de septembre 1917 engage à la minutie à propos d'œufs volés par une ruche orpheline; c'est un don qui me fait défaut et il a fallu que j'aille le visiter dans son rucher pour apprendre qu'on ne doit pas enlever pour la mise en hivernage, les constructions de cire qui déforment les rayons et soulèvent la toile cirée, elles servent à maintenir des passages en hiver pour les abeilles qui s'éloignent du groupe en quête de nourriture et comme ces ruelles se trouvent à l'endroit le plus élevé du bâtiment, c'est là que se réfugie la chaleur et de ce fait il y a moins de mortalité par le froid. C'est simple, plein de bon sens, mais il fallait l'observer. Aussi l'ami Marguerat peut-il être sûr que cette année mes rayons seront ornés de carrefours, de gardes-fou et que je ne ferai la récolte de cire qu'au printemps. Et à ce moment je ne dégagerai pas une fumée intense, mais seulement quelques bouffées; pourquoi? Parce que, nous promenant devant une ruchette dont nous voulions chasser les abeilles, je m'évertuais à souffler pour produire un puissant rideau de gaz asphyxiants. Aussi vite l'observation pratique en avant, et me voilà renseigné :

« Ne donne pas autant de fumée, quelques bouffées seulement; donne-leur le temps de gonfler leurs trachées et elle partiront toutes seules! » Et c'est ce qui arriva; je le savais, mais je n'y pensais pas.

Et il en est ainsi d'une quantité de menus faits que l'on n'observe pas assez et surtout que l'on garde trop souvent pour soi, oubliant que nous avons un *Bulletin* destiné à nous instruire mutuellement. Aussi est-ce un plaisir que de passer de trop courts instants en compagnie d'un apiculteur consommé dans un rucher sérieux et où, au hasard du moment, l'instruction se complète sans peine ni difficulté. C'est là un des privilèges de l'apiculteur d'avoir toujours quelque chose à apprendre, de ne jamais entrevoir le terme des connaissances à acquérir, depuis le groupement des commandes de sucre et les lettres de voiture jusqu'aux problèmes de haute philosophie qui se présentent à notre esprit en contemplant ce petit monde si vaste par les envolées qu'il permet et où nous pouvons nous réfugier quand par ailleurs gronde la tourmente. On commence par raboter une planche, enfonce un clou, on continue par faire du commerce, on en arrive au règne végétal, on connaît les plantes mellifères, on sait que les abeilles butinant sur le blé noir ont le museau blanc, on fait de la chimie, on parle d'hydrocarbures, d'hydratation, d'albumine, entre temps on expédie un bidon de miel et s'aperçoit que les ports ont augmenté, puis on fait une petite variante dans le règne animal, à ce moment on bourre une pipe et l'esprit s'égare dans les spéculations philosophiques, on parcourt tout le cycle de l'univers et après avoir débuté par enfonce un clou, on s'aperçoit qu'il vous est fortement rivé et que l'on est gros Jean comme devant. Ce sont là des voyages reposants, peu coûteux, instructifs et finalement l'on termine sa saison avec quelques ducats dans la sébile, quand on a eu la chance d'avoir une bonne récolte derrière soi, chose qui fut le cas cette année 1917 pour notre région genevoise, voire même que ce 6 septembre ma ruche sur balance a encore augmenté de 600 grammes en l'honneur du Jeûne genevois; j'approuve fortement cette manifestation patriotique, sans toutefois souhaiter que nous jeûnions tous les jours, ce qui pourrait encore devenir le cas si le cataclysme mondial dont les flots battent notre îlot pacifique doit durer encore longtemps. Espérons que 1918 verra la vraie paix durable et sérieuse, mais pour cela il faut que la lessive soit complète. Et ayant formulé ce vœu, je repose ma plume qu'une sotte démangeaison a imposée à mes lecteurs bénévoles.

X.

Le rédacteur, ni les lecteurs ne sont d'accord avec cette dernière réflexion.

Question N° 14. — Pour l'hivernage, vaut-il mieux laisser vide l'espace derrière les partitions ou bien le garnir de matières isolantes et poreuses? Lesquelles de ces garnitures conviennent le mieux?

DE L'ACHAT DU MATÉRIEL APICOLE

Notre organe étant une tribune libre où chacun peut exposer ses idées, j'aimerais voir ceux qui font l'acquisition d'un outil, d'un appareil ou de n'importe quelle nouveauté concernant l'apiculture donner le résultat de leurs essais. En énumérant les qualités et les défauts d'un objet ou contribue souvent à le faire améliorer par le fabricant ou par ceux qui l'utilisent et ce qui est mieux pour nous c'est d'être fixé sur sa valeur réelle.

Le débutant évitera, lorsqu'il aura besoin de faire une acquisition, l'emballement que provoque souvent une réclame alléchante, d'autre part le questionnaire du *Bulletin* étant à sa disposition, il demandera: Quel est l'apiculteur qui pourrait me renseigner sur l'emploi et la valeur de tel objet?

Je m'aperçois que je donne des conseils, j'aurais dû les suivre moi-même il y a trois ans lorsque j'ai fait l'acquisition d'un extracteur. Tiens! mais il y a trois ans, le questionnaire fonctionnait-il? ¹ Je ne sais plus mais j'aurais dû me servir de ce rouage.

J'ai utilisé bien des années l'appareil d'un ami, je désirais cependant en posséder un bien à moi; la réclame extracteur-clarificateur me trottait par la tête. Avec cet engin-là, me disais-je, pas besoin de maturateur puisque le miel extrait de cette façon est accepté au contrôle dans la Suisse allemande. Je n'ai eu de repos qu'une fois la commande faite et franchement ce fut une déception pour moi. Outre le prix de 20 à 30% plus cher qu'un extracteur ordinaire je m'étais figuré un appareil de clarification tout différent.

Je ne critique pas la machine elle-même qui est bien faite, solide, mais somme toute l'appareil de clarification n'est qu'un fin treillis entourant la cage et tournant avec elle. Malgré le mouvement de rotation, le treillis s'obstrue tout comme une vulgaire passoire; au lieu d'enlever cette dernière sous le robinet et la remplacer par une autre il faut au bout d'une heure ou deux démonter entièrement la cage pour le nettoyage. Cette opération n'est ni simple, ni pratique et quoi que le miel sorte très clair de la passoire rotative, je ne crois pas que l'on puisse se dispenser d'un maturateur, l'appareil précité ne réunissant pas les deux fonctions.

Eug. Maire.

¹ Oui, depuis plus longtemps encore. (*Réd.*)

COIN DES JEUNES

A propos du nourrissage au poiré. — Le *Bulletin* de septembre écoulé remet sur le tapis la question de l'approvisionnement des ruches au moyen de jus de poires. Ne l'ayant jamais utilisé en cette qualité, je suis peut-être mal venu d'en parler, de le critiquer, surtout de le condamner carrément comme produit alimentaire apicole. Mais le simple bon sens ne vaut-il pas souvent l'observation directe, et n'en faut-il pas une bonne provision, en apiculture, de cette « jugeotte » ? En tout cas, elle m'a rendu déjà bien des services.

Que penser en effet d'une substance qui occasionne la perte des cinq sixièmes d'un rucher et compromet très fortement le reste ? Mauvaise marchandise, n'est-il pas vrai, à repousser... jusqu'à la cave, sa véritable place.

On recommande d'enlever pour l'hivernage les rayons contenant des miellats végétaux dont la qualité laisse déjà à désirer pour les substituer par un produit de cet acabit ? Cela fait sourire ; c'est de la farce et personne ne s'y laissera prendre. Si ceux-là n'ont pas toutes les propriétés du miel, ils en ont au moins la douceur et le fumet que celui-ci aura beau faire de revendiquer.

Non, rien, je crois, que le bon sirop de sucre bien dosé et bien cuit ne remplacera plus avantageusement le miel, ce qui ne veut pas dire qu'il le vaille en tous points.

Le poiré ne sera jamais pour les abeilles qu'une drogue, une drogue purgative au suprême degré. Voyez du reste comment on nous recommande de l'administrer à nos amies, page 220 : « à très faible dose, de très bonne heure ». Cela ne sent-il pas la pharmacie avec ses mots cuillerées (à soupe ou à café), à jeun, etc. ? Et puis j'allais oublier qu'il faut encore les belles journées de l'été, sans cela la cure n'est que trop désastreuse ! Mais du poiré — c'est-à-dire, si j'ai bien compris, du jus de poire non fermenté, — ne se trouve plus sous cette forme en été ; il faut attendre la cueillette des fruits, la mi-septembre au moins avant d'avoir du « most ¹ » nouveau à disposition. Or nourrir à ce moment est déjà bien tard, même avec des matières de premier choix. Le poiré n'étant pas encore prêt à être classé dans cette catégorie, le mieux est de s'en abstenir totalement tant qu'il méritera le troisième rang.

A titre de curiosité seulement, je vous dirai que mon père, un apiculteur de la vieille école, mélangeait à son sirop une certaine dose de vin-cuit (raisiné ¹) ; cela par économie de sucre qui coûtait de son temps presque aussi cher qu'actuellement. Ces souvenirs sont trop

¹ Termes locaux.

lointains (20 ans au moins) pour me rappeler les proportions exactes et la valeur de la préparation, mais j'ai tout lieu de croire que sa recette était bonne, car très rares étaient les colonies qu'il perdait. Les temps ayant changé, le vin-cuit est moins abondant à la campagne qu'autrefois; son prix, qui est l'équivalent de la valeur de 2 kg. de sucre, ne lui fera pas reprendre ce chemin, à moins que cette substance ne redevienne aussi commune qu'au bon vieux temps.

Pour couvrir les toits des ruches. Pour remplacer le zinc laminé ou la tôle galvanisée actuellement très rares et d'un prix qui augmente sans cesse, il faut songer à couvrir ses chapiteaux plus économiquement.

Le carton bitumé se prêterait fort bien à cet usage s'il était plus durable; de plus, sa couleur foncée absorbe à un tel point les rayons calorifiques solaires qu'il en résulte pour la colonie un certain malaise. Le fixer sur les toits soigneusement avec des liteaux de gypcier disposés dans le sens de la pente et le goudronner au moins une fois par an, c'est une couverture bon marché.

L'Eternit vaut mieux; si elle a augmenté de prix, elle supprime le lambrissage du plafond. L'usine de Niederurnen (Glaris) livre les plaques prêtes à poser, pour chapiteaux à un ou deux pans, par 50 au minimum, selon croquis coté à fournir. La pose se fait au moyen de clous ou vis à bois.

Il résulte d'une correspondance échangée dernièrement que les usines « Eternit » livrent déjà leurs plaques de couverture de ruches à partir de 12 (auparavant il en fallait 50 au moins). Ce produit a renchéri du 30%. La pose se fait au moyen de vis à bois ou avec des clous; l'Eternit se perce facilement avec un poinçon. A base de ciment, il est à remarquer que ce produit se durcit encore à la longue.

La paille pourrait aussi être remise en honneur. Choisir de préférence celle de seigle qui se bat encore au fléau; la disposer en un lit uniforme dans le sens de la pente du toit, lequel sera lambrissé légèrement. Des liteaux cloués transversalement maintiendront les chaumes en place. Une immersion dans une solution de sulfate de fer à 5% pendant un à deux jours conservera la couverture plus longtemps.

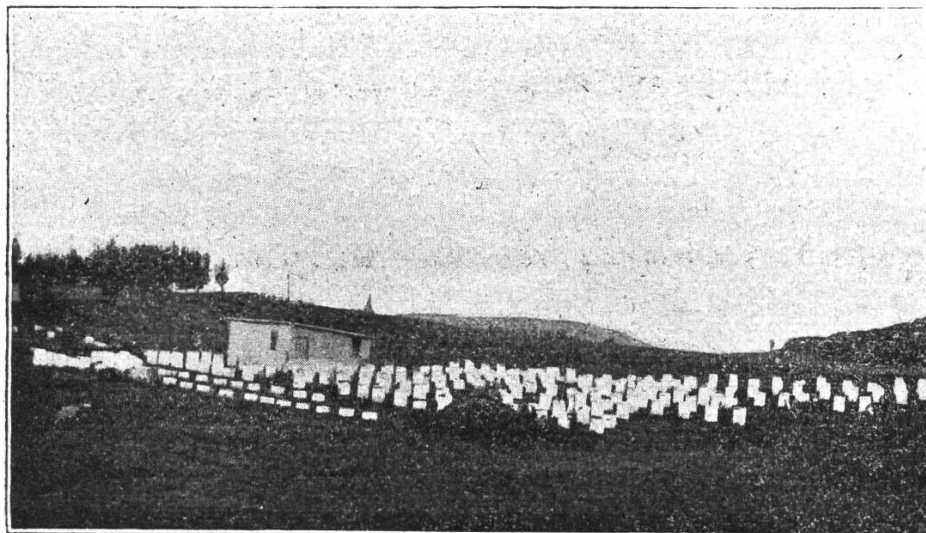
Enfin j'ai vu dernièrement une ruche couverte depuis 3 ans avec des plaques d'écorce de sapin. Levées à la sève, débitées à volonté, elles sont posées de la même façon que les bardeaux. Le toit est parfaitement étanche au dire du propriétaire, mais sera rapide ainsi que dans le mode précédent.

A. Porchet.

BIBLIOGRAPHIE

L'apiculture au Canada.

Nous avons reçu de M. C. Vaillancourt la brochure publiée par le ministère de l'agriculture de la province de Québec. Elle a pour au-



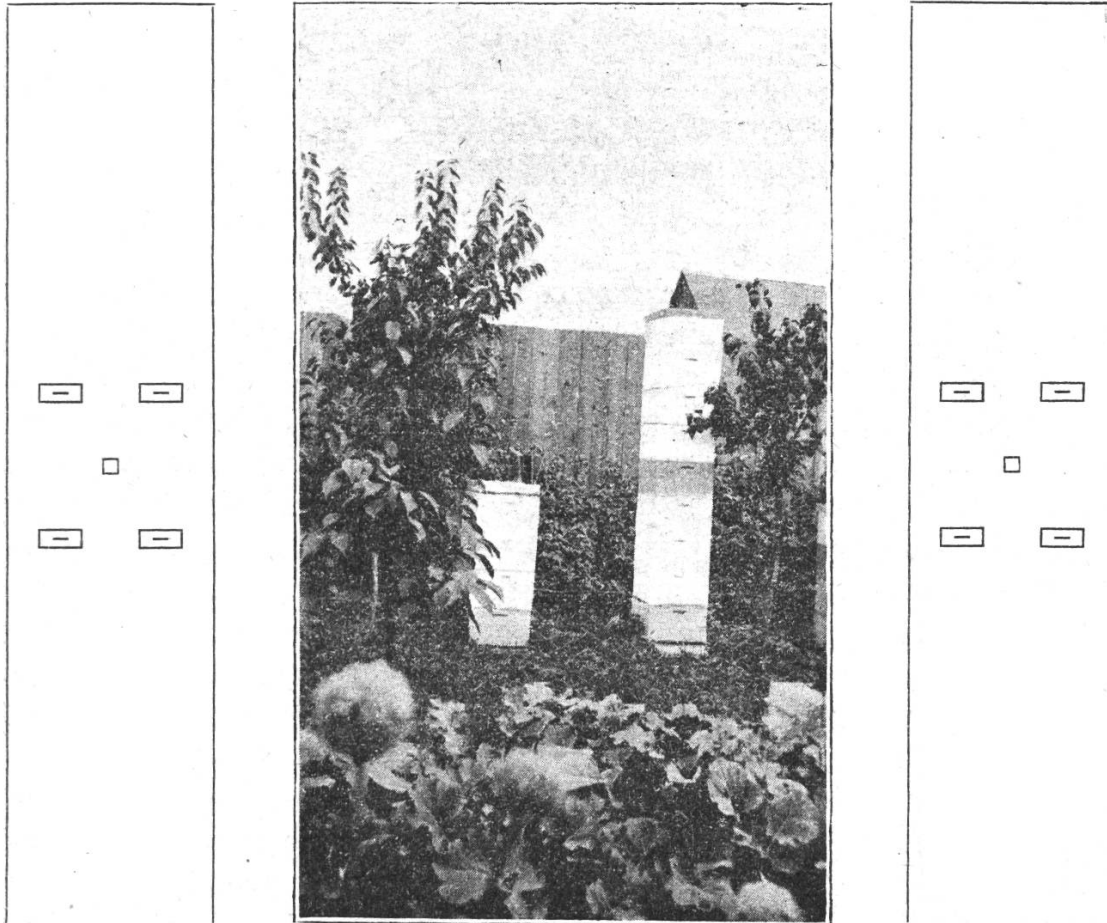
Rucher de M. G. MARTINEAU, Montcerf (Prov. de Québec).
La moyenne de recette par ruche en 1916 a été de 225 livres. — Une colonie s'est vendue à 534 livres dans la saison.



Famille de M. G. MARTINEAU, à Montcerf (Québec).
M. Martineau est non seulement un bon apiculteur, mais aussi un bon patriote ;
avec lui les Canadiens français ne sont pas près de disparaître.

teurs MM. Hector Beland, inspecteur, et C. Vaillancourt. C'est une brochure de 70 pages, illustrée, très simplement écrite, elle est ample-

ment suffisante pour les débutants et comme c'est l'unique but qu'ont voulu les auteurs, nous pouvons leur dire toutes nos félicitations. Elle contient cependant deux parties relativement nouvelles dans un écrit de ce genre: tout d'abord une abondante collection de recettes sur l'usage du miel, spécialement à la cuisine, et ensuite un aperçu de la législa-



Ruche appartenant à M. GAUTHIER, Maniwaki (Québec).
Les abeilles de cette ruche ont récolté 299 livres de miel en 28 jours.
La meilleure journée a été de 24 livres.

tion sur les abeilles. Et, pour terminer, l'ouvrage énumère les principales sociétés d'apiculture de la province et les publications (livres et journaux) recommandés.

La brochure est publiée par le ministère de l'agriculture et distribuée par lui!... Nous n'en sommes pas encore là en Suisse. Aussi adressons-nous à nos collègues du Canada nos bien vives félicitations accompagnées de nos vœux de prospérité pour leurs diverses associations.

Schumacher.

NOUVELLES DES SECTIONS

Monthey, septembre 1917.

Afin de répondre dans une certaine mesure aux appels réitérés du *Bulletin*, voici des nouvelles de la Section valaisanne, et en particulier de la sous-section de Monthey :

La récolte de miel, bien que très inégale, mais en général satisfaisante, a ranimé le courage des apiculteurs, grâce surtout au prix élevé du nectar. Dans la même région, d'un voisin à l'autre, l'on peut constater une différence énorme quant à la quantité, ce que je n'hésite pas à attribuer à la façon dont les colonies ont été soignées l'automne dernier et ce printemps, les uns pour n'avoir pas pu et les autres pas voulu donner aux abeilles la nourriture nécessaire en temps utile. A Monthey et environs, on peut évaluer la moyenne pour les ruchers qui ont donné quelque chose, entre 15 et 20 kg. par colonie, ce qui pour nous est un bon résultat, n'étant pas habitués aux fortes récoltes. Le miel est de qualité supérieure. Peu ou point d'essaïms cette année, ce que l'on constate un peu partout. Actuellement, les colonies sont belles et si l'on a pas succombé à la tentation de prélever le miel des corps de ruches, on aura de bonnes populations l'année prochaine; pourvu surtout que le sucre soit employé à compléter ce qui manque.

Que l'on me permette de rendre ici un hommage mérité à notre gouvernement du Valais, qui voue à la Section valaisanne une grande sollicitude, en l'encourageant d'une manière palpable, par de généreux subsides pour des conférences apicoles dans les sous-sections, une pour chaque, ce qui fait neuf, sans préjudice pour celles que la Romande nous offre non moins généreusement. Les premières ont eu lieu au début de la saison et avaient presque toutes pour sujet : « Les travaux apicoles du printemps ». Notre section a eu la sienne dans la seconde quinzaine de mars déjà, à Monthey; elle a été donnée par M. H. Gay, et suivie d'une visite de rucher qui a complété très avantageusement la théorie de l'honorable conférencier, dont la compétence et l'expérience marchent de pair. Encore une fois, nos sincères remerciements à M. Gay. La seconde conférence comportait un double sujet : « La loque et la mise en hivernage »; elle a eu lieu dimanche 1^{er} juillet à Troistorrents, et le conférencier en fut M. Mayor, le sympathique président de la Romande, qui a bien voulu se déranger pour venir nous faire part de ses vastes connaissances apicoles, dans un langage dont la clarté et la précision étaient à la portée de tous les auditeurs, au nombre d'une quarantaine, qui sont restés pendant plus de deux heures suspendus à ses lèvres, sans manifester le moindre signe d'im-

patience, ce qui n'est pas peu dire quand cela se passe dans une salle d'école par une chaleur torride. A Troistorrents, il y a près de 60 propriétaires d'abeilles, dont bien peu s'occupent sérieusement de leurs colonies; sur ce nombre, cinq à six au plus font partie de la Société! Aussi espérons-nous que la conférence de M. Mayor et une récolte satisfaisante engageront les récalcitrants à se joindre à nous. Je puis assurer le dévoué conférencier de la reconnaissance de tous les participants qui gardent de lui le meilleur souvenir et lui disent : Au revoir!

La réunion générale de la Valaisanne, a eu lieu dans le courant de mai, à Evionnaz, où les autorités locales nous ont témoigné leur sympathie de toutes les façons possibles! Inutile d'énumérer.

Pas de conférence à l'assemblée générale, celle-ci a été occupée, pendant deux heures et demie, à régler divers objets à l'ordre du jour et ensuite à discuter, puis à adopter les nouveaux statuts de la société, ainsi que le règlement de l'assurance contre la loque, projets élaborés par le comité qui n'a marchandé ni le temps ni la peine pour mener tout cela à bonne fin.

Puisque je tiens la plume, et malgré la longueur de cet article, qu'on veuille bien me permettre de dire encore un mot à propos de l'accident arrivé le 29 août à l'usine de produits chimiques de Monthey, et de la vague de chlore qui s'est échappée d'un wagon citerne, pour se répandre dans tous les environs en causant des dommages considérables aux cultures de toutes sortes, arbres fruitiers, d'agrément, etc. qui se sont rencontrés sur son passage et parmi lesquels il faut ajouter mon rucher, à 400 mètres environ du lieu de l'accident au milieu du jardin complètement dévasté. J'ai craint un moment de trouver toutes mes abeilles asphyxiées; mais non, elles ont dû être comme les gens qui se trouvaient dans les maisons, fortement indisposées, sauf celles qui auront été dehors et qui auront certainement péri, mais à cette heure-là, 8 heures et quart du matin, il ne devait pas y en avoir beaucoup d'absentes et je n'ai pu remarquer dans la journée qu'un certain engourdissement sur celles qui étaient sur les plateaux. Le lendemain, j'ai ouvert quelques ruches, mais je n'ai rien découvert d'anormal. Heureusement que la récolte était faite!

O. Vuadens.

Porrentruy, le 23 août 1917.

Le 15 août, la Société du Jura-Nord se réunissait à Courtemaîche pour entendre une causerie de M. Fleury sur le meilleur moyen de bien hiverner les abeilles.

Tous les soins ne se résument pas dans l'approvisionnement de la

ruche en miel, mais la place que doit occuper le miel, la place qui doit rester libre pour le nid des colonies sont des conditions tout aussi importantes.

Rien ne sert de fournir plusieurs cadres remplis jusqu'au fond, il faut que nos colonies puissent faire leur logement comme elles le comprennent et mieux que nous ne pouvons le leur arranger nous-même.

Pour préparer un bon sirop, il faut mettre par parties égales le sucre et l'eau puis lors de l'ébullition y laisser tomber une pincée de sel et y ajouter un demi-verre de vin. Le sel est un agent naturel qui empêche le sucre de se cristalliser.

Pour agrémenter la conférence, M. Piller, chez qui nous avions dû nous réunir, car la pluie était venue déranger nos projets, nous a servi toute une série de bonnes bouteilles d'avant la guerre (pour lesquelles nous ne pouvons que le remercier) qui nous ont fait passer une très agréable après-dîner.

Merci au conférencier ainsi qu'à l'amphitryon.

Un auditeur.

Société cantonale neuchâteloise.

Nous attendions un compte rendu de l'assemblée du 19 août. Ne voyant rien venir, nous ne saurions laisser passer ce numéro du *Bulletin* sans dire tout le plaisir que nous avons eu à assister à cette réunion de la Cantonale neuchâteloise. Un programme très riche avait attiré beaucoup de monde et le temps était engageant : une merveilleuse matinée. Un dîner très copieux, sous le frais ombrage des platanes, réunissait des apiculteurs très âgés et d'autres très jeunes qui tous eurent grand plaisir à entendre M. Langel, un de nos vétérans, parler des débuts de l'apiculture en pays romand. Les lecteurs de la *Revue internationale* ont souvent vu ce nom d'un homme très actif; nous avons la joie de pouvoir leur dire que M. Langel est encore très vivant et a gardé tout son grand intérêt pour l'apiculture. Comme dans les grands banquets, nous avons l'honneur aussi d'entendre un représentant des autorités de Bôle et, vers la fin de ce plantureux repas, de voir apparaître des bouteilles à capsule dorée, pleines d'un vin mousseux et pétillant, de bonne marque, offert gracieusement. Tout cela présidé avec la bonne grâce charmante de M. C. Béguin, qui met tout le monde à l'aise.

L'après-midi devait se passer dans la forêt et au rucher de La Bourdonnette, propriété de M. Emery (100 ruches environ). Mais tout à coup une pluie fortement mélangée de grêle nous force à nous réfugier sous le couvert d'un jeu de quilles; cet endroit très spécial ne vit probablement jamais autant de pasteurs à la fois. Et c'est là que se

déroula la séance, sans que personne y perdit la boule! Discours de bienvenue très chaleureux et original par M. Emery, puis de M. Favre sur l'utilité d'une Fédération cantonale, du soussigné sur la responsabilité civile en cas d'accidents causés par des piqûres, de M. Mayor sur tous les plaisirs qui lui ont été procurés par la fourniture du sucre à nos sections. M. Latour, avec une rare éloquence, montre les privilèges dont jouit notre pays, privilèges qui doivent l'engager à rester dans la concorde et l'union complète. Et M. Gubler termine avec un sujet tout prosaïque : la mise en hivernage de nos ruches, mais comme d'habitude, il sait mettre de la poésie partout et l'ovation qui lui est faite montre que notre cher ancien président et rédacteur est entouré toujours de respect et de l'affection de tous.

Cette assemblée était une vraie fête de famille; il y avait là autant de dames que de messieurs et les enfants ne manquaient pas; pour calmer ces derniers que les discours amusent peu, M. le président Béguin leur offrit sans interruption des petits pains et du thé et chacun à peu près se mit au rang des enfants.

Ce fut original, cordial et gai malgré la pluie. Des chants alternèrent avec les discours et, si nous ne devions pas être très courts, nous aurions maintes choses comiques ou charmantes à relever. Merci bien chaleureusement aux dévoués organisateurs. *Schumacher.*

A VENDRE

en bloc ou au détail **300 bouteilles d'hydromel vieux, excellent, de 1886 à 1892**, en parfait état de conservation provenant de la cave de M. Edouard Bertrand. Prix à convenir. S'adresser à **Mme Bertrand, Le Chalet, Nyon.** 60038

La C^{ie} Industrielle CIRÉSIA, 17, Quai des Bergues, à Genève, achète à de bons prix les

cires d'abeilles fondues

par n'importe quelle quantité. Prière d'adresser les offres. 60025

Je cherche *1 ruche complète* avec provision pour l'hiver. Offre **Chr. R. Ducrest, 18, Bd G. Favon, Genève.**

A vendre pour cause de départ

un rucher modèle, comprenant 5 ruches Dadant-Blatt à double hausses, chapiteau à charnières, plateau à bascule, pieds en fer forgé, 1 extracteur pour tous cadres, 1 ruchette double pour élevage de reines, 3 caissettes pour essaims, 5 nourisseurs, 1 cérificateur, 1 pressoir G. M. double, 1 couteau à désoperculer, 1 burette à cire avec lampe à alcool, 1 éperon, 1 pulvérisateur, une dizaine de bidons, brosse, lève cadres, enfumoir, chevalet à désoperculer, fixe agrafes, chasse abeilles, cage pour reine. Zinc perforé et quelques accessoires. Cadres montés et avec cire. Le tout pour le prix de **750 francs.** 60035

Adresser les offres sous chiffre **60035** à **Annonces-Suisses S. A., Lausanne.**

Prix de 1^{re} classe et Médailles :

BERNE 1895 — GENÈVE 1896 — THOUNE 1899 — PORRENTUROY 1902

**DÉPOT
CENTRAL**

d'outils apicoles, cadres, sections,
de boîtes, bocaux et étiquettes à miel,
de cire gaufrée en 3 épaisseurs.

CHEZ

E. WARTMANN, BIENNE, Suisse

Prix modérés. Qualité irréprochable. Renseignements.

60001

MESSIEURS,

Si vous désirez bien vendre votre miel et d'une manière facile, sûre et agréable, rappelez-vous votre fidèle acheteur et écrivez-lui de suite :

Max FELCHLIN, miel, ZURICH

N.-B. — Je ne fais pas l'exportation et assume toute garantie que notre miel sera consommé chez nous !

60018

**Cire d'abeilles
pure suisse**

est achetée par n'importe quelle quantité, contre paiement comptant. 60041

Jos SUTER, apiculteur,
WIL (St-Gall).

A vendre

à très bas prix pour cause de départ,
8 ruches suisses Burky-Jecker, en très bon état, complètes, avec hausses, cadres bâtis et accessoires. Accepterais aussi 35 kg. de sucre en paiement, du miel ou autres denrées. 60039

Maurice FAVRE, Le Locle.

**Je suis acheteur de colonies
d'abeilles italiennes.**

Ohlsen-Viganello, Lugano.

60036

Miel d'abeilles

garanti pur produit suisse est
acheté sur échantillon par les

**Usines de Produits
Alimentaires S. A.,
OLTEN**

60042

Tél. 2.38.



VOLAILLES

pour la ponte 60040

les meilleures

les moins chères.

Prix courant gratis.

MOULAN, Fribourg.

Je suis toujours acheteur de miel d'abeilles,
garanti pur.

Offres à **J. SCHALLER-FELLMANN**, Spiegelgasse, 14, **Bâle.**